



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE  
-----  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

Nombre de conseillers  
municipaux  
En exercice : 26  
Nombre de votants : 24  
Nombre de présents : 18

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ AOUT A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 18 Août 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, *Adjoint au Maire*

Ginette COCU, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, *Conseillers Municipaux*

Pouvoirs : Daniel BOULANGER (pouvoir à Mme COCU) - Philippe BENY (pouvoir à Mr QUÉMARD) - Corinne SKORIC (pouvoir à Mr ALESI) - Christophe ALVARÈS (pouvoir à Mr KELLNER, Maire) - Sophie GAIME (pouvoir à Mme TELLOTTE) - Vincent JURÉDIEU (pouvoir à Mme DURA)

Absentes : Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

Secrétaire de séance : Laurent LENAIN

Formant la majorité des membres en exercice.

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

**2025-46 Décision modificative N°1 - Budget principal**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de la ville,

Dans le cadre de l'exécution du budget 2025, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder aux ajustements budgétaires suivants :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses Réelles**

**Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Article 16878 : autres organismes et particuliers : - 87 000€

**Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Op100 Article 2111 : Terrains nus : + 87 000€

**Dépenses d'ordres**

**Chapitre 041 : Opérations patrimoniales**

Op100 Article 2111 : Terrains nus : + 343 653,56€

**Recettes d'ordres**

**Chapitre 041 : Opérations patrimoniales**

Op100 Article 16878 autres organismes et particuliers : + 343 653,56€

*La section d'investissement passe de 8 320 000 € à 8 663 653,56€*

**Les nouvelles inscriptions concernent en dépenses :**

- Chapitre 041 : Régularisation de l'emprunt consenti sur 4 échéances de 2026 à 2029 par l'EPFLO pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en friche partiellement boisée cadastrée BM51 « chaussée des moulins » d'une superficie de 2ha87a57ca.
- Chapitre 16 et 21 : premier paiement pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en friche partiellement boisée cadastrée BM51 « chaussée des moulins » d'une superficie de 2ha87a57ca.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide les dispositions ci-dessus énoncées.**

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 26 Août 2025

Le Maire,



Philippe KELLNER

